



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

télévision

Question écrite n° 76677

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur la fiction française. En effet, à l'occasion de l'inauguration du Mip TV de Cannes, il a annoncé des mesures pour relancer la fiction française. Alors que les chiffres du Centre national du cinéma sur la production aidée en 2009 font état d'un net recul de la fiction en volume (- 17,6 %, à 752 heures), liée à la baisse des recettes publicitaires, il souhaite approfondir les pistes proposées dans le rapport du club Galilée afin d'encourager la diversité et l'innovation en matière de formats, de genres et d'horaires de programmation. Il a ainsi confié au directeur des projets chez Arte une mission d'évaluation du volet éditorial relatif à l'écriture, au développement des fictions et à la formation continue évoqué dans le rapport Galilée. Elle lui demande quel calendrier est assigné à la mission.

Texte de la réponse

Premier genre audiovisuel en termes de montants investis chaque année, la fiction représente un enjeu majeur pour la création française. Le ministère de la culture et de la communication mène une politique active de promotion de ce type d'oeuvre, reposant sur des aides à la production et sur des obligations de production et de diffusion imposées aux chaînes de télévision. La fiction française reste toutefois confrontée à des défis importants : elle peine à attirer le jeune public et ses performances à l'exportation sont décevantes. C'est pourquoi une large réflexion a été engagée autour du thème d'un renouvellement de la fiction française. Une mission a ainsi été confiée à M. Pierre Chevalier, Mme Sylvie Pialat et M. Franck Philippon afin de se pencher sur les phases d'écriture et de développement de fictions et leurs difficultés de financement. Il s'agit, d'une part, d'analyser les dispositifs de soutien existants et de proposer d'éventuels aménagements. D'autre part, de se pencher sur les conditions de formation, initiale et continue, de travail et de rémunération des scénaristes. Les travaux de la mission ont démarré au mois de juin 2010 et des auditions ont été organisées jusqu'en décembre dernier. Son rapport final a été remis au ministre le 1er avril dernier.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76677

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4379

Réponse publiée le : 3 mai 2011, page 4482